

compagnies obéirent; d'autres, et parmi ces dernières la division Lecointre, voyant que les gardes du corps demeureraient sur la place d'armes, refusèrent de partir avant qu'ils eussent défilé. Ceux-ci se mirent en marche, et prirent le chemin de leur hôtel en longeant l'esplanade; mais comme la plupart étaient gorgés de liqueurs et fanatisés de royalisme, en se retirant ils tirèrent leurs sabres et en firent un terrible usage sur des malheureux que l'obscurité ne permettait pas de distinguer; puis, au moment où leur dernier escadron passait devant les volontaires de Versailles, ils déchargèrent leurs pistolets presque à bout portant sur les miliciens. Un grenadier, nommé Monneret, eut son chapeau percé; un autre, nommé Lourdel, eut la poitrine labourée par une balle; un troisième, le jeune Briand, eut la joue effleurée. Les volontaires qui se trouvaient en ce moment sur l'esplanade répondirent à cette attaque par quelques coups de feu. Deux escadrons de gardes du corps revinrent aussitôt sur leurs pas, firent une nouvelle décharge de leurs mousquetons, et se replièrent sur le château, au lieu de gagner leur hôtel.

Le peuple était bouillant de colère; la milice, qui venait de courir les plus grands dangers, paraissait exaspérée, et demandait à grands cris des munitions pour se mesurer avec les satellites de la cour. Une députation vint immédiatement réclamer de la poudre à un certain de la Toulinières, commandant d'artillerie, chargé du dépôt des munitions; et comme il refusait d'obtempérer aux ordres des miliciens, un sous-lieutenant, nommé Bury, lui mit le canon de son pistolet sur la poitrine, et le força de lui délivrer une demi-tonne de poudre et un demi-baril de balles.

On se hâta de charger les fusils et de braquer les canons, pour répondre aux gardes du corps, que l'on s'attendait à voir reparaître; mais ceux-ci, instruits de la distribution des balles et de la poudre, jugèrent plus prudent de se former en bataille derrière les grilles, partie sur la terrasse, partie dans la cour des ministres.

Un seul garde était tombé au pouvoir du peuple, ainsi que son cheval, qui avait reçu un coup de feu; l'homme fut conduit à la caserne des ex-gardes françaises et renvoyé sain et sauf; quant au cheval, il fut rôti et mangé, tant la faim était pressante.

La nouvelle qui se répandit de l'arrivée d'une armée parisienne vint faire diversion à ces scènes; le peuple quitta même l'esplanade et se réfugia dans le corps de garde et à l'Assemblée nationale, pour se mettre à l'abri de la pluie, qui continuait à tomber par torrents. Les galeries de la chambre des représentants offrirent bientôt le coup d'œil étrange d'une foule de piques et de bâtons ferrés, et de spectateurs hâves, décharnés, qui, oubliant leurs propres souffrances, se bornaient à faire prier l'Assemblée par l'organe de Mailard, leur orateur, d'accélérer les travaux de la constitution, et de passer outre malgré le veto du roi, s'il persistait à refuser sa sanction.

Sur les onze heures, le président Mounier parut dans la salle et donna lecture de l'acceptation de Louis XVI; elle était ainsi conçue: « J'accepte purement et simplement les » articles de la constitution, et la déclaration des droits de » l'homme, que l'Assemblée nationale m'a présentée. Signé » Louis. » Des applaudissements frénétiques répondirent à

cette communication ; toutefois les acclamations se trouvèrent mêlées de murmures d'un grand nombre de gens qui se plaignaient de n'avoir pris aucun aliment depuis vingt-quatre heures. Le président envoya chercher du pain dans toutes les boulangeries de Versailles, fit distribuer du vin, des cervelas, et la salle des États-Généraux se trouva transformée en salle de banquet.

Informée de cette circonstance, la cour voulut en profiter pour renouveler sa tentative d'évasion ; cinq voitures attelées de six et huit chevaux vigoureux, et escortées de cavaliers déguisés, se présentèrent à la grille du Dragon ; la sentinelle étonnée appela le commandant du poste et fit sortir la garde, qui se plaça devant les piqueurs. Ceux-ci insistèrent pour passer, annonçant que la reine était dans son carrosse et qu'elle voulait aller au Petit-Trianon. L'officier tint bon, objecta que dans les moments de troubles où l'on se trouvait, sa majesté courrait des dangers en sortant du château, et fit ramener les voitures aux écuries. D'un autre côté, on saisit un fourgon chargé de malles ; enfin, vers le milieu de la nuit, on arrêta un palefrenier du lâche d'Estaing, conduisant cinq chevaux tout bridés et sellés, qu'il avoua tenir depuis le soir dans le parc par ordre de son maître. Si à ces diverses circonstances on ajoute que les chasseurs de Lorraine, qui tenaient garnison à Rambouillet, avaient été prévenus depuis plusieurs jours de se tenir prêts à marcher, et qu'ils passèrent cette nuit sous les armes, on demeurera convaincu que le comité de Marie-Antoinette avait bien positivement formé le projet de déterminer le roi à une fuite, et de l'entraîner dans une guerre civile, si vivement

désirée par les sangsues de la cour, et regardée par la noblesse comme le dernier retranchement du despotisme et de l'aristocratie. A onze heures et demie du soir, le château n'avait pas encore perdu tout espoir de réussir dans ses coupables tentatives ; les gardes du corps avaient reçu ordre de se ranger en bataille avec les Suisses, et de se tenir prêts à entamer le combat avec la milice nationale, afin de dégager le point choisi pour la retraite. Mais le bruit des tambours et les feux qui servaient de signaux à l'armée parisienne vinrent leur apprendre qu'il n'était plus possible de mettre leurs projets à exécution. L'avant-garde, commandée par le duc d'Aumont, se déploya sur la place d'armes ; elle fut suivie de près par le corps d'armée, qui était sous les ordres de la Fayette.

Le général se rendit à l'Assemblée nationale et ensuite auprès de Louis XVI, avec qui il eut un entretien particulier. A la suite de cette conférence, le roi parut tout à fait rassuré ; il fit même prévenir le président Mounier d'avoir à se rendre au château, et le chargea de dire aux députés, « qu'il n'avait point eu l'intention de partir, que jamais il ne » consentirait à s'éloigner de l'Assemblée nationale, qu'il » avait toute confiance dans la milice bourgeoise, et qu'il » allait la charger de la garde de sa personne. » En effet, il donna ordre à la Fayette de faire occuper par les Parisiens les postes extérieurs, et de réserver seulement les postes de l'intérieur du palais aux gardes du corps, aux Suisses et aux cent-suisse. Lorsque ces dispositions eurent été prises, les divers détachements de l'armée se retirèrent dans les églises et dans d'autres édifices publics pour y passer le reste de la

nuît. Les députés se séparèrent également pour prendre quelque repos, vers quatre heures du matin, quand ils virent que le calme était rétabli. Cette tranquillité dura jusqu'au jour. Sur les six heures, le peuple commença à se répandre dans les rues : le hasard voulut qu'un groupe de citoyens aperçut à l'une des fenêtres de l'aile droite du château un garde du corps qui avait une cocarde blanche; on lui cria de prendre les couleurs nationales; le garde, au lieu d'obéir, répondit par des injures; les citoyens ripostèrent sur le même ton; alors ce misérable arma son fusil, et sans autre provocation il mit en joue un de ses interlocuteurs et le tua roide d'une balle dans la poitrine. La victime était un jeune homme de dix-huit ans, fils d'un sellier de Paris, soldat dans la garde nationale. Cet acte de froide barbarie exaspéra les assistants; tous, cédant à leur indignation, s'élançèrent sur la grille, en forcèrent l'entrée, pénétrèrent dans l'intérieur du château, s'emparèrent d'un garde qu'ils crurent reconnaître pour le coupable, le traînèrent dans la cour de marbre et lui tranchèrent la tête. Hélas! ils ne devaient pas s'arrêter à cet acte de justice; plusieurs d'entre eux qui avaient été sabrés la veille voulurent tirer vengeance du sang répandu, et poursuivirent les gardes dans les galeries, sur les escaliers et jusque dans les appartements de la reine, où ils en tuèrent encore deux. Arrivés à la porte du cabinet du roi, ils trouvèrent un huissier qui leur ordonna de respecter la chambre de sa majesté et de sortir; ils obéirent.

La Fayette accourait en ce moment, suivi de quelques compagnies de grenadiers de la milice parisienne; il harangua les citoyens et parvint facilement à rétablir la tran-

quillité dans le château. Comme au dehors les clameurs continuaient à se faire entendre, les gardes du corps se montrèrent aux fenêtres avec d'énormes cocardes tricolores; et le roi parut sur le balcon, seul d'abord, puis avec la reine et le dauphin. Alors le peuple cria : « Le roi à Paris! Vive la nation! Le roi à Paris! — Vous me demandez à Paris : » j'irai; mais avec ma femme et mes enfants. » De nouvelles acclamations accueillirent ces paroles, et pour la première fois on cria : « Vive la reine! »

A une heure de l'après-midi Louis XVI se mit en route, escorté par le régiment de Flandre, par les gardes du corps, les dragons, les cent-suissees et par la garde nationale. La marche fut lente comme celle de la foule qui formait le cortège et qu'une pluie battante ne put dissiper; aucun spectacle n'affligea les yeux de la multitude des curieux, car la bande d'hommes qui portait sur des piques les têtes des gardes tués le matin, était arrivée sur le midi aux barrières de Paris, où elle avait été contrainte de se dissiper et de déposer ses horribles trophées. A six heures du soir le gros du cortège entra dans la capitale et accompagna le roi à l'hôtel de ville. La marche était fermée par plusieurs files de voitures de grains. Louis XVI et Marie-Antoinette furent complimentés officiellement par les orateurs de la commune, ensuite reconduits aux Tuileries.

Les événements des journées des 5 et 6 octobre apportèrent de notables changements dans la situation des partis; celui de la résistance, c'est-à-dire toute la cour et la portion de l'Assemblée nationale qui se rattachait à la reine, fut frappé de terreur; le parti de la démocratie regarda la

bataille comme gagnée et entonna des chants de triomphe.

Camille Desmoulins écrivait dans son journal des Révolutions de France et de Brabant : « Victoire! la halle » regorge de sacs, la caisse nationale se remplit, les mou- » lins tournent; Paris a échappé à la banqueroute, à la fa- » mine, à la dépopulation qui le menaçait; les patriotes ont » vaincu, la calotte est par terre, l'aristocratie expire et les » traîtres sont en fuite. »

Cependant tous les symptômes d'agitation n'avaient point disparu; on continuait à former des attroupements au coin des rues; on accusait ouvertement les ministres d'avoir approuvé et secondé les machinations de la cour, et on parlait sérieusement de les mettre en accusation. Necker surtout était devenu l'objet d'une haine universelle; sa popularité avait entièrement disparu; il était désigné dans tous les journaux comme un traître, un félon gagné à l'aristocratie. Marat flagellait tous les ministres indistinctement, et s'écriait dans son langage énergique :

« Quoi! c'est pour assurer la créance des financiers, » pour soudoyer les pensionnaires du prince, des ambas- » sadeurs inutiles, des gouverneurs, des commandants, des » femmes galantes, des chevaliers d'industrie, des escrocs » titrés, des académiciens ignorants et fainéants, des so- » phistes, des saltimbanques, des histrions, des baladins, » des ex-ministres ineptes, des exempts de police, des es- » pions, et cette brillante tourbe des créatures du maître, » qui forment la chaîne des instruments de la tyrannie, que » de pauvres artisans, de pauvres ouvriers, de pauvres ma- » nœuvres, qui ne gagneront jamais rien ni aux marchés

» ministériels ni aux révolutions, achèveront de donner leurs » dépouilles! Quoi! c'est pour payer les friponneries des » nobles, le brigandage des traitants, pour conserver la for- » tune de leurs ennemis, de leurs déprédateurs, de leurs ty- » rans, que vingt-cinq millions d'hommes se réduiront à la » mendicité!..... Quoi! c'est pour maintenir un aigrefin, un » Necker au premier poste de l'état, que toute une nation se » condamnera à la misère, à la famine, à l'esclavage! Mais, » homme petit et vain, vos lauriers sont flétris, ils ne rever- » diront plus. Vous ignorez donc combien il est insensé » de vouloir allier la faveur populaire à celle de la cour? On » brave quelquefois la puissance des rois, jamais le mépris » d'une nation! Arrière! votre règne est fini..... »

Quelques journalistes stipendiés par la reine cherchèrent à égarer l'opinion, en présentant les événements des 5 et 6 octobre sous les plus odieuses couleurs; les uns rejetèrent la cause des désordres sur le gouvernement britannique, les autres en accusèrent la faction d'Orléans; on alla jusqu'à dire que le prince avait eu le projet de faire périr la famille royale dans cette grande émeute, pour s'emparer de la couronne; qu'il avait été lui-même à Versailles avec un de ses séides nommé Nicolas Coupe-Tête, qui était précisément l'un de ceux qui avaient tranché la tête des gardes du corps dans la matinée du 6, et qui les avaient promenées en triomphe au bout d'une pique. Ce qu'il y a de positif, c'est que Louis-Philippe se trouvait entouré d'une coterie d'hommes infâmes qui travaillaient à pousser le peuple à l'anarchie et qui poursuivaient secrètement les projets d'accaparement des blés. Quoi qu'il en soit de la vérité des accusations qui pesaient

sur d'Orléans, toujours est-il que Louis XVI y ajouta quelque créance, puisqu'elles le décidèrent à l'exiler à Londres.

Lorsque l'effervescence fut un peu calmée, la cour reprit ses projets de réaction royaliste, de fuite et d'invasion étrangère; n'osant point encore sortir de Paris, elle voulut au moins tirer parti de sa position, et chercha à détourner les soupçons. Louis XVI écrivit au président de l'Assemblée nationale qu'il s'était décidé à établir sa résidence dans la capitale, et qu'il invitait les députés à y transférer le siège des séances, et à nommer des commissaires pour choisir un local convenable. Les représentants se rendirent aux désirs du monarque, et vinrent s'établir à l'archevêché de Paris le 19 octobre; quelques jours après, ils occupèrent le manège des Tuileries.

Si la cour intriguait pour faire revivre l'ancien ordre de choses, il est juste de dire que le peuple ne négligeait rien pour assurer le triomphe de la liberté: partout les gardes nationales se formaient en fédération pour faire respecter les décisions de la Constituante, pour assurer la libre circulation des blés, favoriser leur transport, prendre en sauvegarde tout ce qui était relatif aux subsistances, ainsi que l'approvisionnement de la capitale et des autres villes de la France. La lutte était ouverte entre le despotisme et la démocratie; les nobles, les prêtres et les militaires tenaient des concilia-bules et conspiraient; les citoyens, de leur côté, formaient un comité de recherches, et une contre-police pour surprendre les secrets de leurs ennemis. Ce fut ainsi qu'on découvrit les fils d'une conjuration dans laquelle se trouvait Monsieur, frère du roi, et qui avait pour but d'enlever

Louis XVI et la famille royale, de les conduire à Péronne, de soustraire les sceaux de l'état, et de faire assassiner les chefs les plus influents de l'Assemblée. Douze mille Suisses, douze mille Allemands, et un nombre considérable d'engagés volontaires, devaient aider à l'exécution de ce coup de main. Le marquis de Favras était l'âme de l'intrigue: ce vil agent fut arrêté, jugé par une commission, condamné à faire amende honorable et à être pendu en place de Grève, ce qui fut exécuté. Le comte de Provence vint se justifier devant les représentants de la Commune de toute participation à ce complot, et jura sur son honneur qu'il n'avait en rien trempé dans cette affaire. Plus tard, on trouva la preuve irrécusable de la culpabilité du prince, dans une lettre qui fut saisie dans les papiers d'un sieur Durand de Maillane: elle était adressée à Favras et datée du 1^{er} novembre 1789. Monsieur lui écrivait: « Je ne sais à quoi vous employez votre temps et » l'argent que je vous envoie. Le mal empire; l'Assemblée » nationale détache tous les jours quelque chose du pouvoir » royal; que restera-t-il si vous différez? Je vous l'ai dit et » écrit souvent, ce ne sera point avec des libelles, des tri- » bunes payées, quelques malheureux groupes soudoyés, » que l'on parviendra à écarter les hommes d'action qui ont » excité l'insurrection parmi le peuple. Il faut que dans » l'émeute excitée par vous on corrige les mutins de ma- » nière à n'y plus revenir. Ce plan a en outre l'avantage » d'intimider la nouvelle cour et de décider l'enlèvement » du roi. Une fois à Metz ou à Péronne, il faudra bien que » mon frère se résigne. Tout ce qu'on veut est pour son » bien. S'il aime la nation, il sera enchanté de la voir bien